

MANUEL DE FORMATION GesPx V6
Tableau de bord

Révision du :
16 Juillet 2024

Gespx (Logiciel de gestion commerciale)

Version 6

Propriété & Usage

Tout usage, représentation ou reproduction intégral ou partiel, fait sans le consentement de Im@gin Micro est illicite (Loi du 11 Mars 1957 - Loi du 3 Juillet 1985). Ils constitueraient une contrefaçon sanctionnée par les articles 425 et suivants du Code Pénal. Tous droits réservés dans tous pays. Logiciel original développé par Im@gin Micro. Documentation Im@gin Micro. Toute utilisation, à quelque titre que ce soit, non autorisée dans le cadre de la convention de licence, est strictement interdite sous peine de sanctions pénales (Loi du 3 Juillet 1985, Art. 46).

Conformité & Mise en garde

Compte tenu des contraintes inhérentes à la présentation sous forme de manuel électronique, les spécifications visées dans la présente documentation constituent une illustration aussi proche que possible des spécifications. Il appartient au client, parallèlement à la documentation, de mettre en œuvre le progiciel pour permettre de mesurer exactement l'adéquation de ses besoins aux fonctionnalités. Il est important, pour une utilisation sûre et opérationnelle du progiciel, de lire préalablement la documentation.

Compatibilité

Im@gin Micro met en œuvre tous les moyens nécessaires pour garantir la compatibilité de ses progiciels et options avec les logiciels tiers dans leur version existante au moment du développement du progiciel concerné. Toutefois, elle ne garantit pas leur compatibilité avec les possibles évolutions des logiciels tiers. Il appartient au Client de s'informer sur leur éventuelle adéquation.

Evolution

La documentation correspond à la version référencée. Entre deux versions, des mises à jour du logiciel peuvent être opérées sans modification de la documentation. Toutefois, un document informatif additionnel peut être joint à la documentation existante pour présenter les modifications et améliorations apportées à ces mises à jour.

Les noms de produits ou de sociétés, toute image, logo ou représentation visuelle mentionnés dans ce document ne sont utilisés que dans un but d'identification et peuvent constituer des marques déposées par leurs propriétaires respectifs.

Table des matières

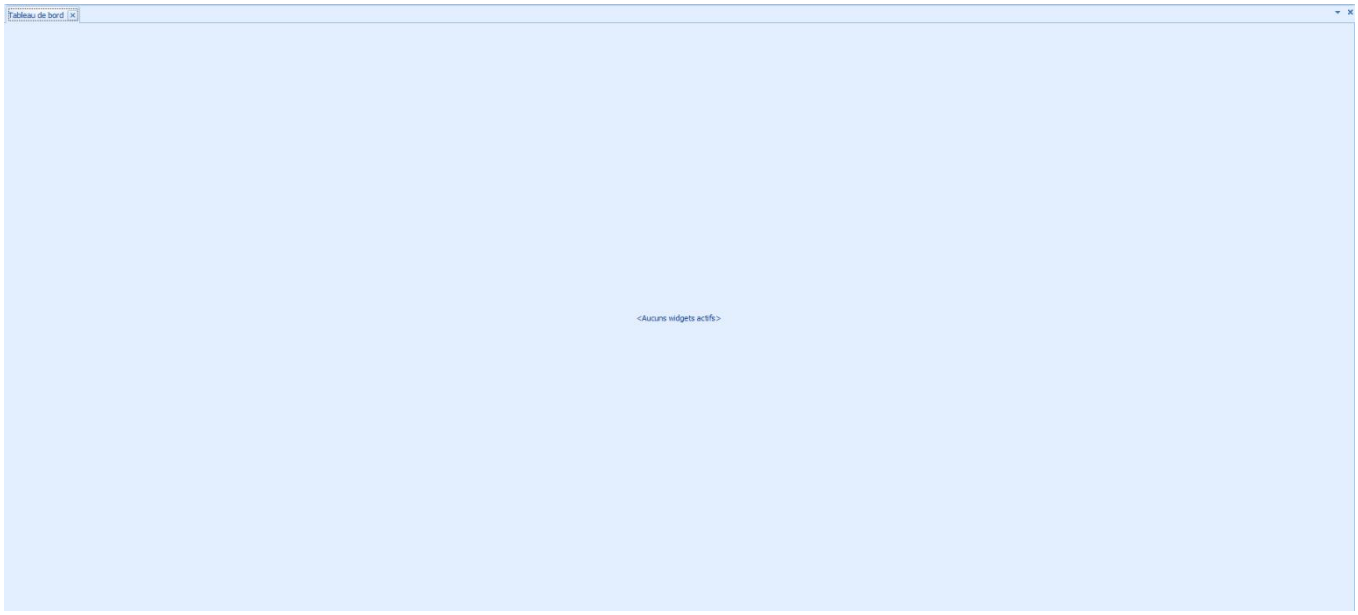
Description rapide du module 3
Page à vide 3
Prévalidations de commande 3
Impression des cartes CSE 4
Validation des mutuelles externes 4

Description rapide du module

Le module de tableau de bord a pour objectif dans le futur d'être 100% modulable par n'importe qui ; qui en aura les droits en utilisant différents « widgets » qui seront mis à votre disposition.
Pour le moment l'écran est constitué de widgets imposés qui s'affichent sous certaines conditions.
Cet écran a pour but d'afficher et gérer les données de haute importance.

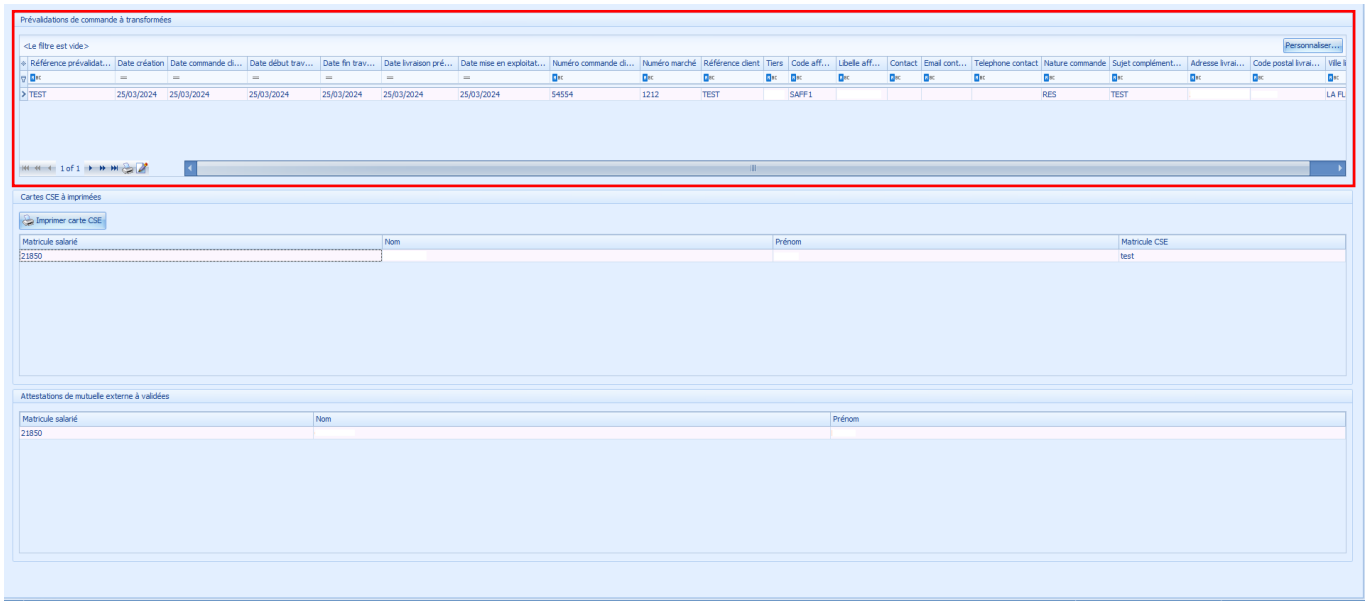
Page à vide

Lorsque aucun widget n'est actif la page affichera ceci



Pré validations de commande

La zone encadrée en rouge dans l'image ci-dessous est celle qui concerne les pré validations de commande.

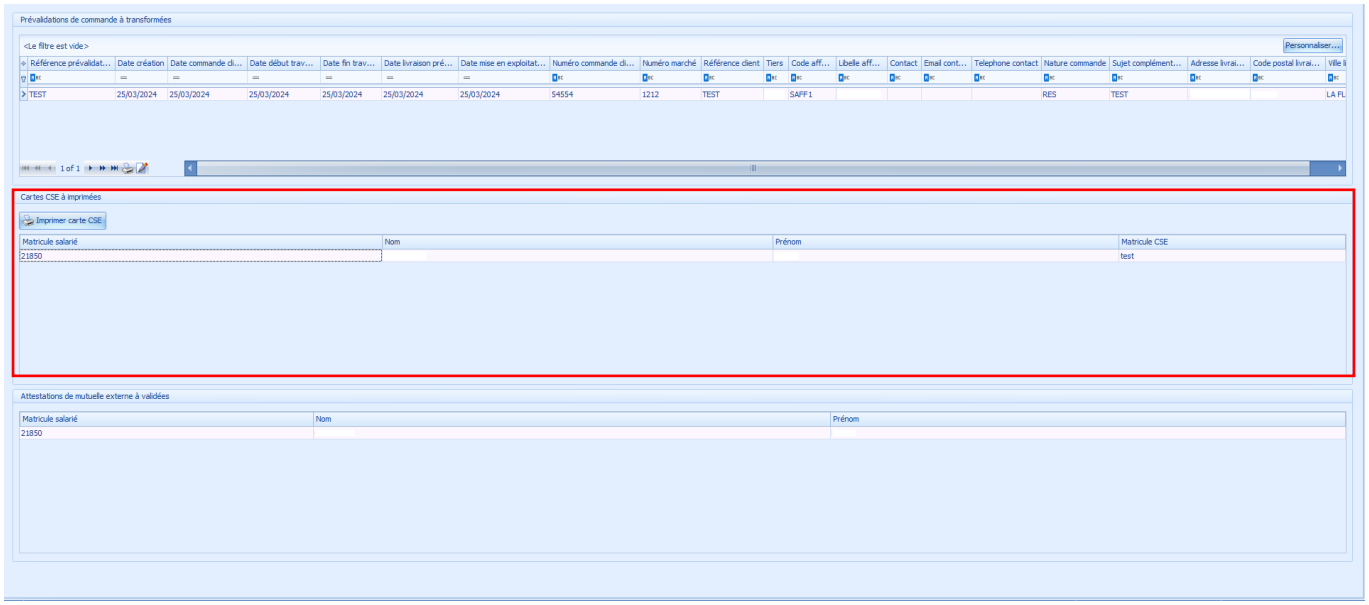


Lorsque le titre précise « à transformées » cela veut dire que vous êtes le/la responsable administratif(ve) affecté(e) à ces pré validations de commande. Vous avez donc la possibilité de double cliquer sur une ligne pour vous rediriger vers la pré validation de commande validée correspondante.

Lorsque le titre précise « à validées » cela veut dire que vous êtes le/la responsable travaux affecté(e) à ces pré validations de commande. Vous avez donc la possibilité de faire un clic droit après avoir sélectionné la ou les ligne(s) qui vous intéresse et valider les différentes pré validations de commande sélectionnées. Vous pouvez aussi double cliquer pour consulter une pré validation de commande.

Impression des cartes CSE

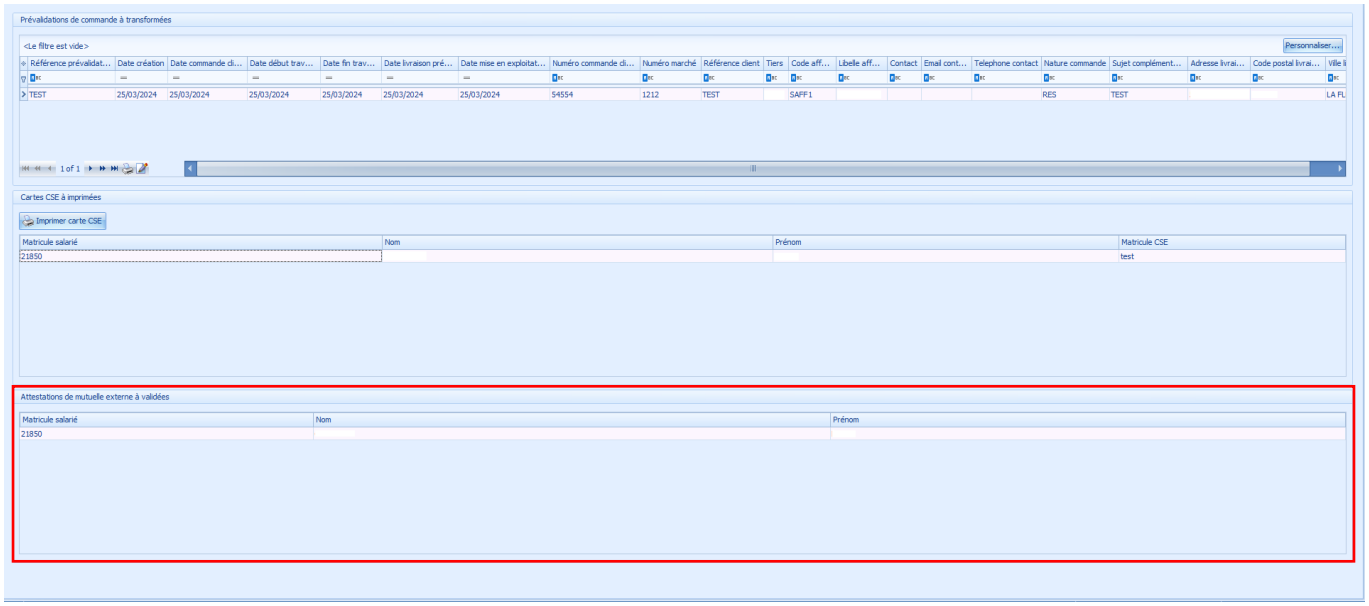
La zone encadrée en rouge dans l'image ci-dessous est celle qui concerne les cartes CSE.



Vous pouvez sélectionner les différents salariés dans la liste puis cliquer sur le bouton « Imprimer carte CSE » pour imprimer leur carte CSE.

Validation des mutuelles externes

La zone encadrée en rouge dans l'image ci-dessous est celle qui concerne les mutuelles externes à l'entreprise des salariés.



Vous pouvez sélectionner les différents salariés de la liste et avec un clic droit valider le renouvellement de leur mutuelle.